



REFORME NATIONALE 3 ET MONTEES DE PRE-NATIONALE EN NATIONALE 3

Thématique :	<input type="checkbox"/> Présidence	<input type="checkbox"/> Clubs et Territoires
	<input type="checkbox"/> Administration et Finances	<input checked="" type="checkbox"/> Pratiques Fédérales
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Haut Niveau	<input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles
	<input type="checkbox"/> Formation & Emploi	<input type="checkbox"/> 3x3
	<input type="checkbox"/> Marque	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs
	<input type="checkbox"/> Comités	<input type="checkbox"/> CTS
	<input type="checkbox"/> Ligues	
	<input type="checkbox"/> Ligues et Comités	
Nombre de pièces jointes : 1		
<input checked="" type="checkbox"/> Information		
<input checked="" type="checkbox"/> Echéance de réponse : 1 ^{er} juin 2022		

Le Bureau Fédéral du 25 juin 2021 et le Comité Directeur du 10 juillet 2021 ont validé le report de la réforme du Championnat de France de Nationale Masculine 3 d'une saison supplémentaire, au regard notamment de l'absence de montées et descentes sportives au sein des championnats amateurs à l'issue de la saison 2020-2021. Le format définitif de cette compétition sera ainsi atteint lors de la saison 2024-2025.

En outre, le Bureau Fédéral du 9 juillet 2021 et le Comité Directeur du 10 juillet 2021 ont validé le fait que le nombre de montées des Championnats de Pré-Nationale vers les Championnats de France de Nationale Féminine 3 et de Nationale Masculine 3 serait attribué par Ligue Régionale, dès la saison 2021-2022, et non plus par secteur comme ce devait être le cas à l'issue de la saison 2020-2021.

Pour la saison 2021-2022, le nombre de places initialement attribué à chaque secteur a été cumulé afin de définir le nombre de places attribué à chaque Ligue Régionale.

En plus des montées de Pré-Nationale en Nationale 3, 4 wild-cards continueront d'être attribuées chaque saison, prioritairement :

- En NM3 :
 - Aux équipes Espoirs des clubs de PRO B relégués en NM1 ;
 - Aux équipes dont l'intérêt local justifie l'attribution.
- En NF3 :
 - A l'équipe Espoirs LF2 qui devient une équipe fédérale ;
 - Aux équipes dont l'intérêt local justifie l'attribution.

Vous trouverez en pièce jointe le récapitulatif des impacts du report de la réforme quant à la formule de la compétition ou au nombre de montées de Pré-Nationale en Nationale 3 sur les prochaines saisons.

Vous trouverez également ci-dessous les liens permettant **aux Ligues Régionales** d'accéder aux formulaires en ligne à compléter pour indiquer les équipes accédant de leurs championnats pré-nationaux aux Championnats de France de Nationale 3 à l'issue de la saison 2021-2022 :

[Montées de PNF en NF3](#)

[Montées de PNM en NM3](#)

Ces formulaires sont à compléter dès la fin des championnats et validation des classements, et au plus tard le 1^{er} juin 2022 inclus (en cas d'envoi impossible avant cette date, merci de nous en informer au plus vite par retour de mail à sportive@ffbb.com).

Nous vous remercions en outre de bien vouloir compléter **un formulaire par équipe accédant en Nationale 3**, et vous rappelons que ces formulaires sont à **compléter par les Ligues Régionales, et non par les clubs**.

Nous vous rappelons également que pour pourvoir aux éventuelles places laissées vacantes en Nationale 3 pour la saison 2022-2023, la procédure est la suivante :

Non engagement volontaire avant le 31 mai 2022 inclus* d'une équipe maintenue en Nationale 3 :

⇒ Attribution de la place laissée vacante à la Ligue Régionale concernée pour une accession supplémentaire en Nationale 3.

⇒ Si les places réservées pour les équipes Espoirs de LNB ou LF2 ne sont pas attribuées, les places libérées deviendraient alors des places réservées FFBB (wild-cards).

Non engagement volontaire à partir du 1^{er} juin 2022* d'une équipe maintenue en Nationale 3 :

⇒ Attribution de la place laissée vacante selon le ranking fédéral aux meilleures équipes reléguées de Nationale 3 à l'issue de la saison 2021-2022.

Nous vous rappelons enfin que les wild-cards s'adressent uniquement aux clubs issus de Pré-Nationale n'ayant pas pu obtenir la montée en Nationale 3 au terme de la saison. Les candidatures seront ouvertes du 1^{er} au 30 avril 2022 inclus.

Enfin, il nous semble important de préciser qu'au regard de la situation actuelle et des incertitudes qu'elle engendre, les dispositions énoncées ci-dessus seront maintenues sous réserve que les compétitions se déroulent selon le format et le calendrier prévu, et pourront être amenées à évoluer en fonction des évolutions de la situation sanitaire des prochains mois.

La Commission Fédérale 5x5 reste à votre entière disposition pour tout complément d'information.

**Date d'envoi à la FFBB – cachet de La Poste faisant foi*

Contact :

Tel : 01.53.94.25.42

E-mail : sportive@ffbb.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Alain SALMON Président de la Commission Fédérale 5x5	Sébastien DIOT Directeur du Pôle Pratiques Fédérales	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2021-07-12 5-CF5x5 Note Réforme Nationale 3 et montées de PN en N3 – VFIN	